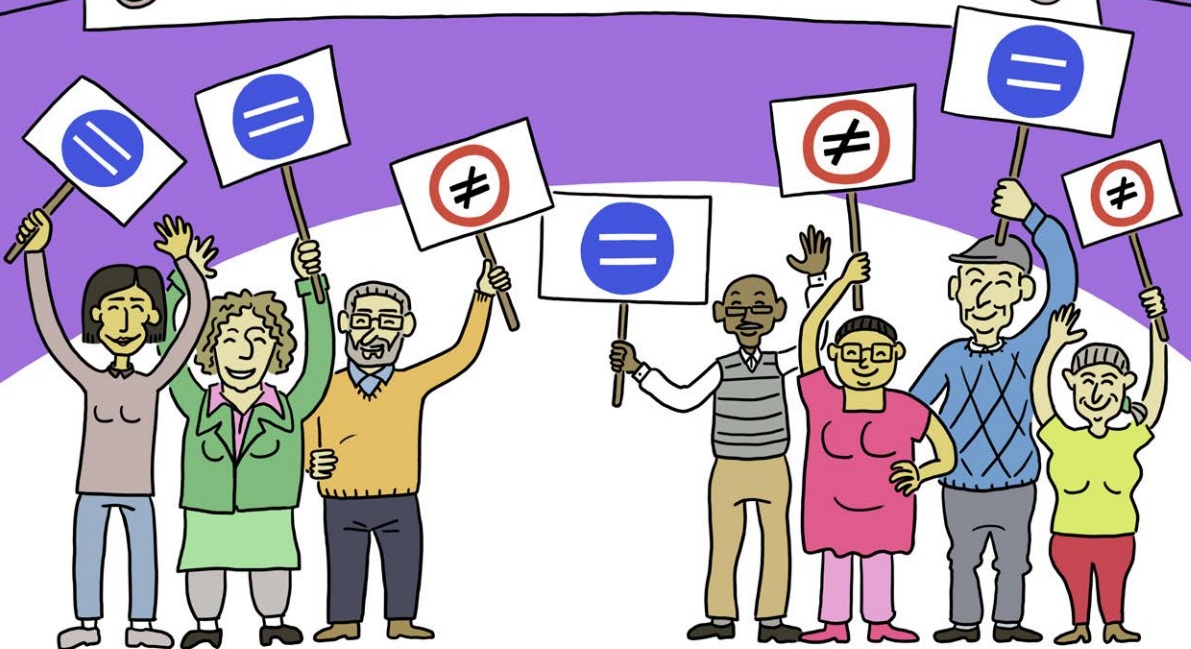


Sébastien Girard

# Petit éloge de la retraite unique



# Aurélien Barrau

sur la réforme des retraites.

Dans cette BD, toutes les citations sont en Times News Roman.



Mars 2023.  
Une conférence  
à Grenoble.

L'argument des gens sérieux [pour justifier la réforme des retraites] c'est qu'on ne pourra bientôt plus payer les retraites.

Donc, vu que certains ont déjà des pensions faibles, si on ne veut pas que ces pauvres gens aient encore moins,

et là on pleure un peu,

alors il faut bien travailler davantage.



C'est factuel.

Que vous soyez de gauche ou de droite, c'est un fait économique incontestable.



En réalité derrière cette assertion, il y a une idéologie extrêmement profonde, ...

... qui est masquée, et qui n'est pas interrogée.





[Cette idéologie se construit notamment] sous hypothèse d'une absence radicale de redistribution.

Parce qu'évidemment, avec un peu de partage, y a aucun problème pour baisser l'enveloppe globale, tout en s'assurant que les plus démunis ne voient pas leur niveau de retraite baisser.

Mais le mot « partage », c'est stalinien.

Faut même pas l'envisager, c'est impossible !



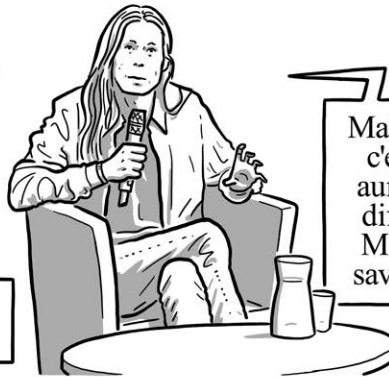
Quand on y réfléchit, c'est pas seulement capitaliste.

C'est capitaliste à la puissance dix.

Parce que, encore, que les gens aient des revenus différents en fonction de leur activité, on peut le questionner.

On doit le questionner.

On peut le comprendre aussi.



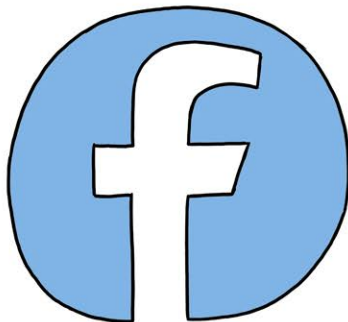
Mais là ce qu'on dit, c'est que les gens auront des revenus différents, pour la MÊME activité, à savoir ne rien faire.

**DONC LE REPOS DES RICHES VAUT BEAUCOUP PLUS QUE LE REPOS DES PAUVRES.**



C'est quand même ça qu'on entérine en ce moment.

Précédemment,  
en 2019,  
sur Facebook,  
à l'époque où il y était  
encore, Aurélien  
Barrau avait posté  
un message dans  
lequel il admettait  
la pertinence de  
pensions de retraite  
variables.



Mais pas  
dans le sens  
habituellement  
admis !

Moi, je suis  
pour la retraite  
universelle.

Ça veut bien dire que les  
femmes de ménage qui  
ont trimé 40 ans à faire un  
travail épuisant payé à  
peine le SMIC vont enfin  
avoir la même pension  
que les chefs d'entreprise  
et spéculateurs boursiers ?

On pourrait arguer  
que les premières  
devraient toucher  
plus que les seconds,

en  
compensation.

Mais, soit, contentons-  
nous de la vraie retraite  
juste et universelle

- y compris pour  
les personnes au  
foyer dont le rôle  
social est central.

La même  
pour tous.

Je suis pour,  
évidemment.

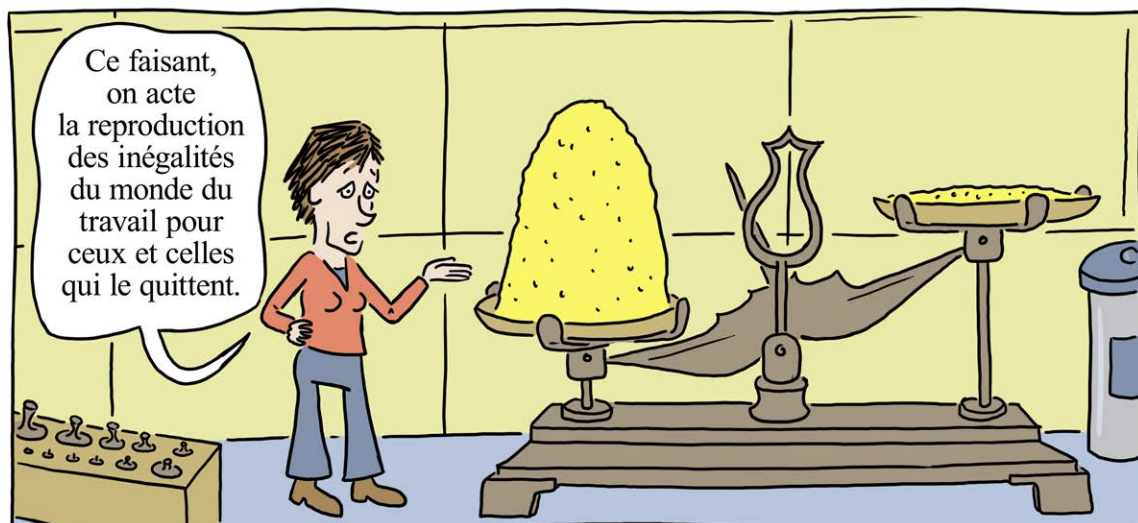
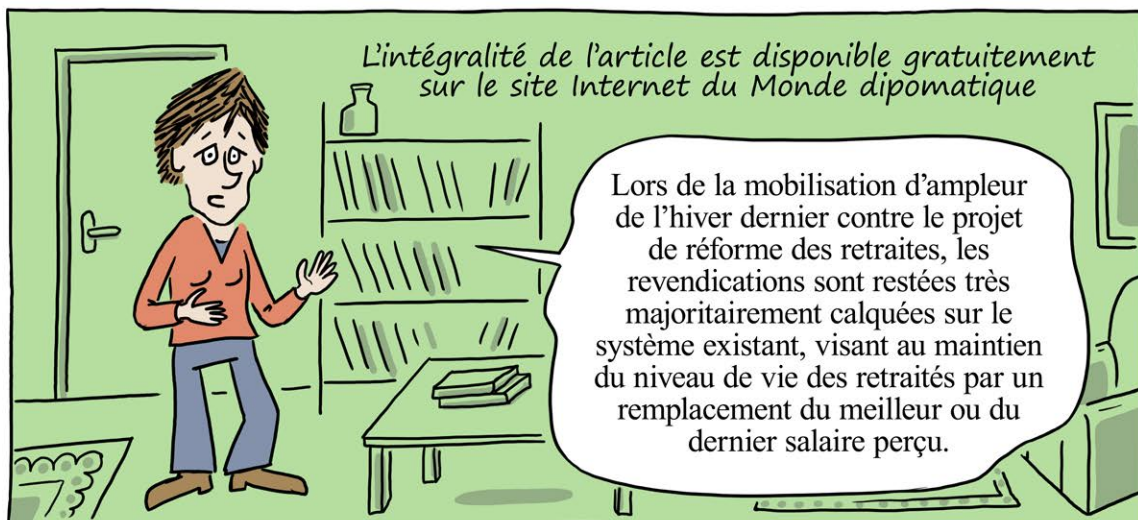
# Anne Debrégeas

dans un article du journal *Le Monde diplomatique* d'octobre 2020 intitulé

## Pour une retraite vraiment universelle

avec, en exergue, la question

Un système de pensions déconnecté des carrières est-il possible ?



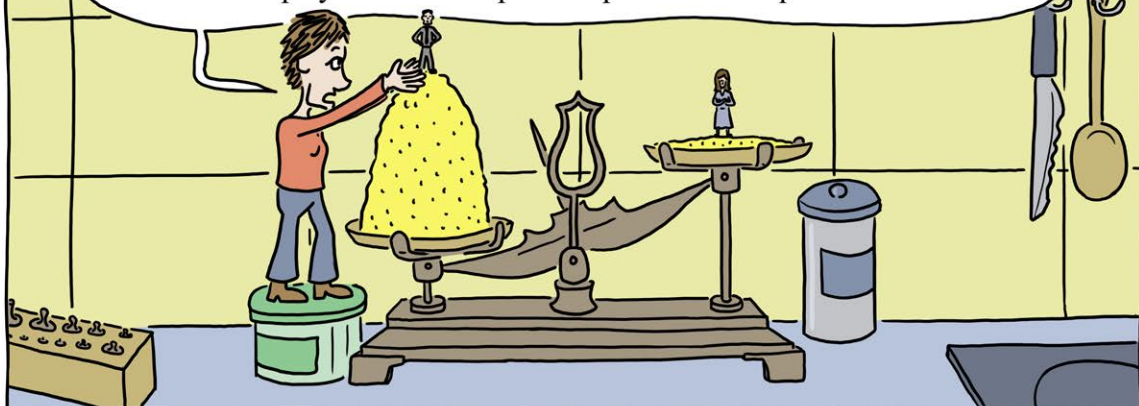
Comment justifier qu'un cadre bénéficie d'une meilleure pension qu'une femme de ménage ?



Pourquoi mériterait-il de gagner plus pour s'occuper de son jardin, soutenir sa famille ou participer à la vie associative, lire ou aller à la pêche ?



Les arguments habituellement avancés pour justifier les écarts de salaire - différences de qualification, de motivation, d'investissement, de pénibilité, de « productivité » ou d'« employabilité » - ne peuvent plus être invoqués à la retraite.




À cette question jamais formulée, la réponse implicite réside souvent dans une vision de la retraite comme un salaire différé, justifié par la nécessité de prolonger son niveau de vie - un pauvre, lui, serait habitué à être pauvre.





# Une retraite unique favoriserait l'égalité femmes-hommes



Es-tu d'accord pour écrire un court chapitre qui parlerait de l'influence positive d'une pension de retraite égale pour toutes sur l'égalité femmes-hommes ?

Ne veux-tu pas plutôt demander à une femme d'écrire ce chapitre ?

Sébastien Girard,  
président-directeur  
général de cette  
BD.

Un copain  
féministe.

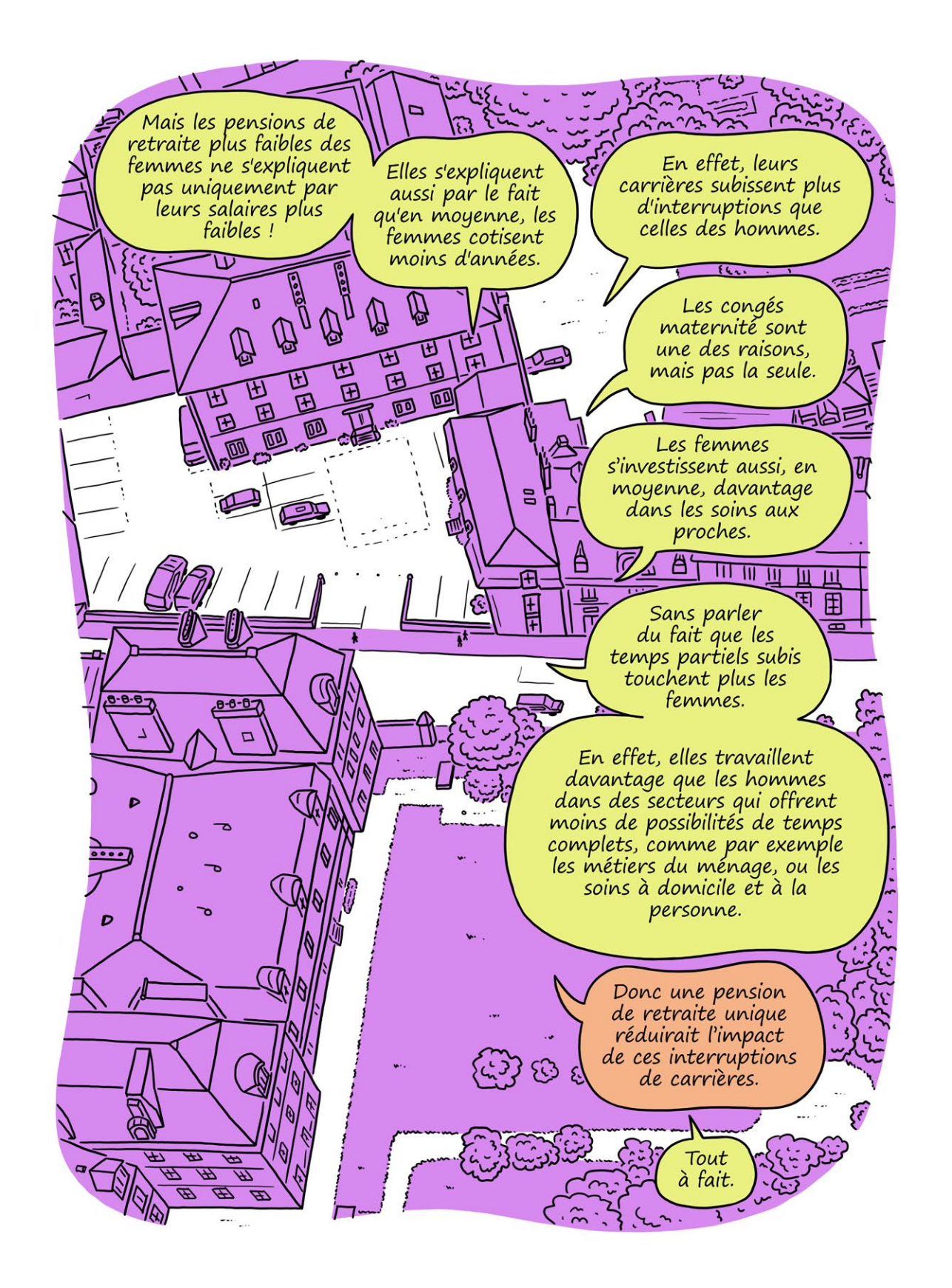
Justement, je trouve  
ça bien que le sujet soit  
défendu par un homme !

Dans ce chapitre, tu pourrais expliquer  
en quoi une pension de retraite égale  
pour toutes permettraient de limiter  
l'injustice liée à la différence de salaire  
entre les femmes et les hommes.

C'est vrai que dans notre  
système actuel, les femmes  
touchent en moyenne des  
pensions plus faibles en raison  
de leurs salaires plus faibles.

Une retraite qui ne  
dépendrait pas des revenus  
antérieurs éviterait de  
reproduire ces inégalités.

Ce serait d'autant plus  
juste que l'infériorité  
du salaire des femmes  
est injuste.



Mais les pensions de retraite plus faibles des femmes ne s'expliquent pas uniquement par leurs salaires plus faibles !

Elles s'expliquent aussi par le fait qu'en moyenne, les femmes cotisent moins d'années.

En effet, leurs carrières subissent plus d'interruptions que celles des hommes.

Les congés maternité sont une des raisons, mais pas la seule.


Les femmes s'investissent aussi, en moyenne, davantage dans les soins aux proches.

Sans parler du fait que les temps partiels subis touchent plus les femmes.

En effet, elles travaillent davantage que les hommes dans des secteurs qui offrent moins de possibilités de temps complets, comme par exemple les métiers du ménage, ou les soins à domicile et à la personne.

Donc une pension de retraite unique réduirait l'impact de ces interruptions de carrières.

Tout à fait.



Je vois un autre point :  
les femmes assument  
encore la majeure partie  
du travail domestique, non  
valorisé dans les systèmes  
traditionnels de calcul des  
salaires et des retraites.

Conséquence aggravante :  
au sein d'un foyer, la prise en  
charge de ce travail domestique  
majoritairement par l'un des  
membres du couple permet à  
l'autre membre de davantage  
s'investir dans son travail,  
donc d'augmenter son salaire,  
donc d'augmenter sa retraite.

Et ce mécanisme  
est aujourd'hui davantage  
en faveur des hommes.

Une pension de  
retraite unique serait  
une reconnaissance  
indirecte de la valeur  
sociale de ces activités  
domestiques.

On peut le  
dire ainsi.

En tout cas je  
suis d'accord avec toi :  
la mise en place d'une  
pension de retraite égale  
pour toutes aurait une  
influence positive sur  
l'égalité femmes-hommes.



Donc tu es d'accord pour écrire un chapitre sur ce sujet ?

Franchement, je me sens moins légitime qu'une femme pour traiter ce sujet.

Je pense que les hommes peuvent soutenir la cause féministe, comme alliés, mais que ce sont les femmes qui doivent en être les principales porte-paroles, et qu'elles doivent être au centre de l'action.

De mon point de vue, il faudrait plus d'hommes dans le combat pour l'égalité femmes-hommes.

Ce serait même super chouette qu'on y atteigne la parité femmes-hommes !

Reléguer les hommes dans un rôle d'alliés, je trouve que ça les incite à moins s'impliquer, alors que leur implication forte ne peut être que positive !

Désolé, mais je ne suis pas convaincu.

Je refuse de m'exprimer publiquement sur le sujet alors que je pense qu'une femme le ferait mieux.

Trop tard ! J'ai déjà mis notre discussion en BD ! Ça fera mon chapitre !

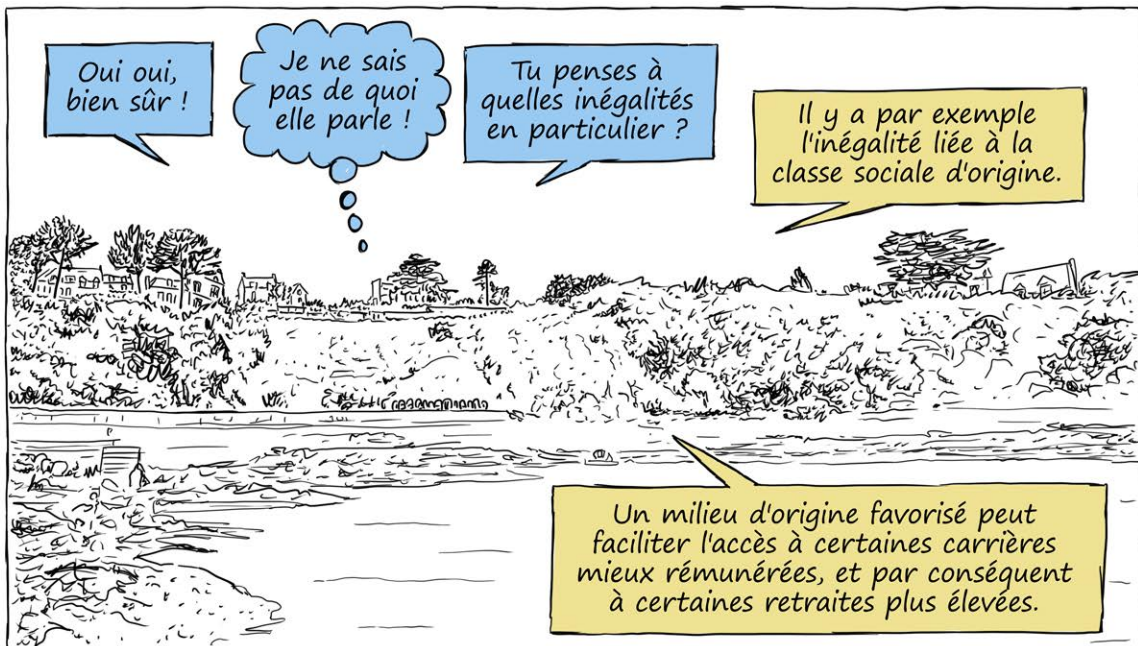
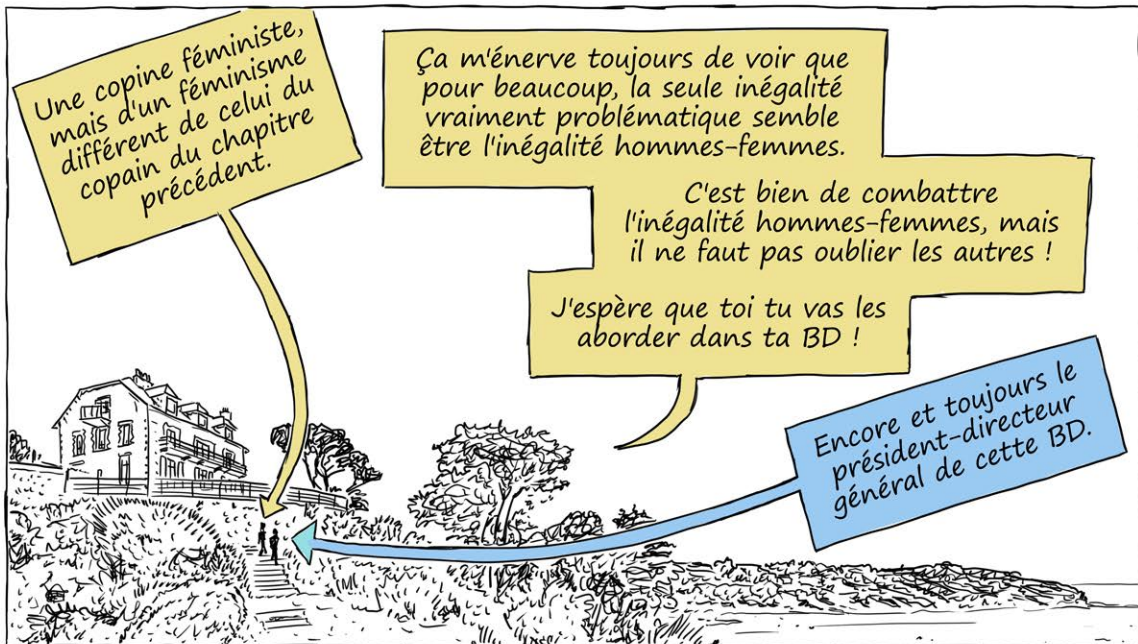
Espèce de fourbe ! Tu m'as bien eu !


Hé ! Hé ! Hé !

C'est d'autant plus regrettable que ce n'est même pas un homme seul qui parle de féminisme, mais deux !

Parfait ! Ça va encore plus nous rapprocher de la parité dans le combat pour l'égalité femmes-hommes !


# Une retraite unique favoriserait plein d'égalités !





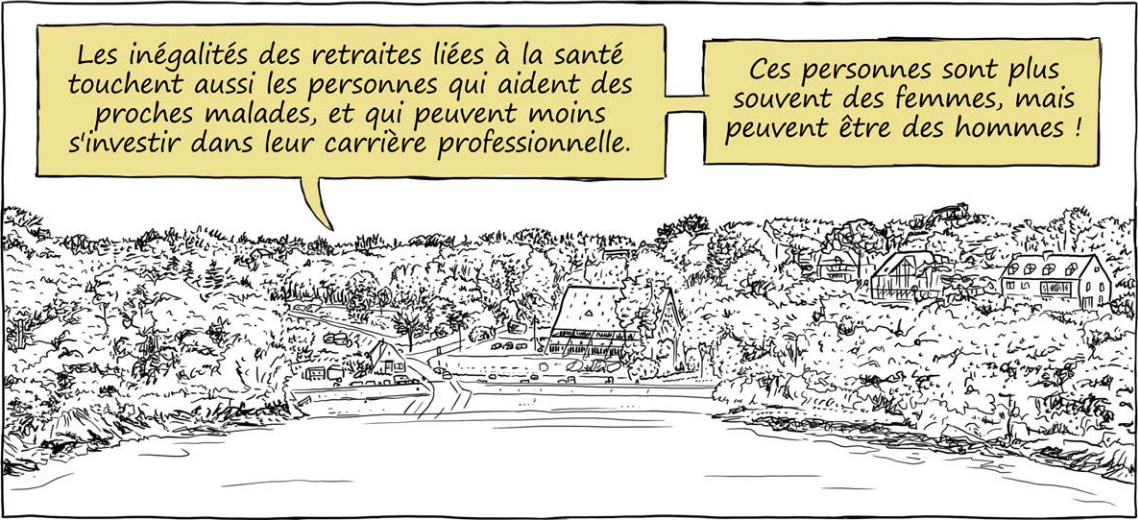
Il y a d'autres inégalités, comme celles liées à la santé, qui commencent au moment de l'embauche.

Certains employeurs écartent, ou proposent de moins rémunérer, des candidats dont l'état de santé pourrait, selon eux, générer des absences, et avoir un impact financier négatif.



Les personnes souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap peuvent avoir une capacité de travail réduite.

Cela engendre potentiellement moins de possibilités d'heures supplémentaires, des interruptions fréquentes dues aux arrêts maladie, et donc une progression de carrière limitée, un salaire moindre, et une retraite moindre.



Les inégalités des retraites liées à la santé touchent aussi les personnes qui aident des proches malades, et qui peuvent moins s'investir dans leur carrière professionnelle.

Ces personnes sont plus souvent des femmes, mais peuvent être des hommes !



Et puis il y a toutes les inégalités liées aux minorités.

Certaines minorités peuvent subir des discriminations à l'embauche et dans la progression de carrière. Cela impacte négativement leurs salaires, et, par ricochet, leurs retraites.

À quelles minorités penses-tu ?

À certaines minorités ethniques. Aujourd'hui en France, par exemple, ceux qui ont une peau noire peuvent-être pénalisés comparés à ceux qui ont une peau blanche.

Certaines minorités religieuses peuvent aussi être moins bien perçues.

Tout comme certaines minorités de genre. Une personne cisgenre sera souvent préférée à une personne transgenre.

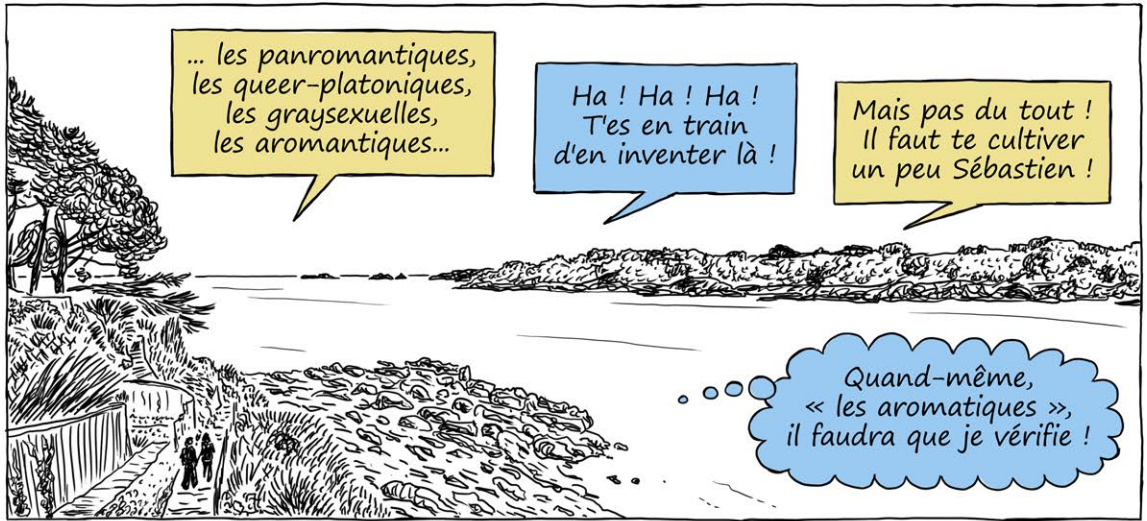


Même l'orientation sexuelle peut avoir un impact. Les personnes hétérosexuelles seront majoritairement préférées à celles ayant une autre orientation.

Oui, comme les homosexuelles.



Ou les bisexuelles, les pansexuelles, les polyamoureuses, les asexuelles, les lithromantiques...



... les panromantiques,  
les queer-platoniques,  
les graysexuelles,  
les aromantiques...

Ha ! Ha ! Ha !  
T'es en train  
d'en inventer là !

Mais pas du tout !  
Il faut te cultiver  
un peu Sébastien !

Quand-même,  
« les aromantiques »,  
il faudra que je vérifie !



Ce qui m'énerve particulièrement  
quand on parle uniquement des  
écarts de retraites entre les  
hommes et les femmes, c'est que  
ce ne sont pas les plus importants.

Prenons les écarts de  
retraites entre les personnes  
issues de différentes classes  
sociales :  
elles sont bien  
plus importantes !



Rassure-moi,  
tu ne vas pas  
m'énerver, toi ?

Dans ta BD, tu ne vas  
pas faire un chapitre  
pour l'inégalité  
hommes-femmes,  
et un autre chapitre  
pour toutes les autres  
inégalités ?

Tu vas faire un  
chapitre pour chacune  
des inégalités, n'est-ce  
pas ?

Oui oui,  
bien sûr !

# Une pension de retraite unique sans dépenser un rond de plus, mathématiquement souhaitable ?

- Préambule -

Président-directeur général de cette BD



Permettez-moi de faire un petit préambule de cette partie, qui est présentée par Vivien Cellini.

Vivien Cellini ayant honteusement copié le style de Cédric Villani, je l'ai dénoncé.

Celui-là même qui a réussi l'exploit de convaincre le jury de la médaille Fields - une des plus hautes récompenses en mathématique - de voter pour lui.

Cédric Villani a réagi :



Je n'utilise jamais les mots inclusifs (ni le point médian d'ailleurs), pour prendre en compte les questions de genre soit j'utilise un langage épïcène (toutes personnes), soit je doublonne (tous et toutes), soit je féminise une fois sur deux (façon Damasio) soit je féminise systématiquement - en fonction du contexte.

Bref, la contrefaçon était décelable rien qu'à sa grammaire !

Cependant, non content d'imiter Cédric Villani, Vivien Cellini assume de mal le faire :

Moi j'utilise un langage égalitaire différent, inspiré aussi de Alain Damasio, puisque je m'autorise à inventer des mots, parce que ça m'amuse bien, n'en déplaise à certains !



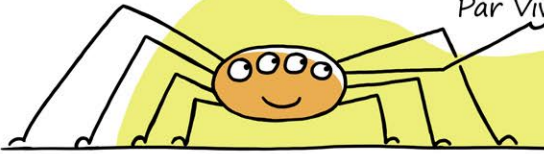
Et moi aussi je peux prendre Damasio comme référence !

Heureusement que Cédric Villani est plus aimable que son sosie !

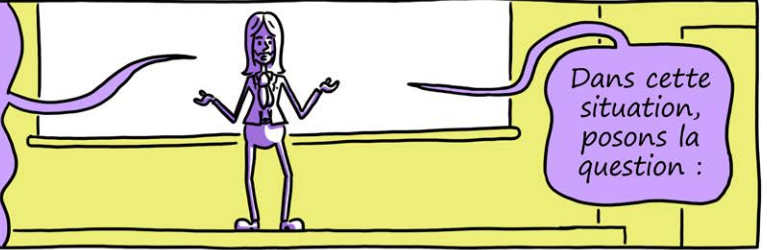


# Une pension de retraite unique sans dépenser un rond de plus, mathématiquement souhaitable ?

Par Vivien Cellini.



Pour mettre en place un système par répartition équitable, imaginons que l'enveloppe globale des retraites reste la même, et donc qu'aucun argent supplémentaire ne soit investi par l'État.



Dans cette situation, posons la question :

Si nos décideuses mettaient en place une pension de retraite égale pour toutes,

est-ce que cela favoriserait la majorité des citoyens ?



Une réponse est que même les citoyens qui voient leur retraite diminuer, qui dans le cas évoqué sont les plus riches, sont favorisées.

Hein ?!

Bah non !



Si, car la diminution de la pauvreté est bénéfique pour toutes, y compris pour celles qui sont riches.

C'est-à-dire ?



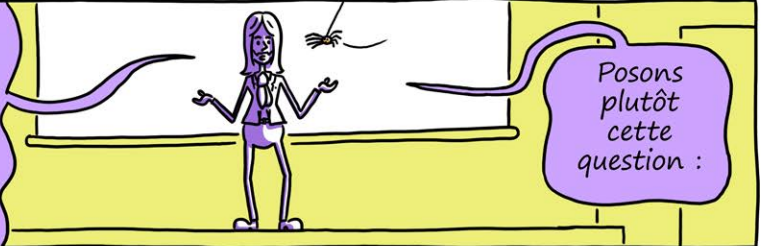
C'est-à-dire qu'il est plus souhaitable de vivre avec moins de richesses personnelles dans une société avec moins de pauvreté, qu'avec plus de richesses personnelles dans une société avec plus de pauvreté.

Je ne suis pas sûr que cette idée fasse consensus.

Tu as malheureusement probablement raison.



Pour simplifier, mettons de côté le bénéfice pour les plus riches de la diminution de la pauvreté dans la société, et concentrons-nous sur la moula personnelle des gens, pris individuellement.



Posons plutôt cette question :

Si nos décideuses mettaient en place une pension de retraite égale pour toustes,



est-ce que cela augmenterait le montant de la retraite de la majorité des citoyens ?

Pour y répondre, commençons par nous pencher sur la distribution actuelle des pensions de retraite.



Évitons les calculs, et contentons-nous de courbes.

Sur l'axe vertical, l'axe des ordonnées, se trouve le nombre des retraitées.



Nombre des retraitées



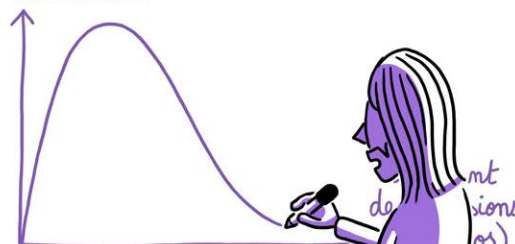
Sur l'axe horizontal, l'axe des abscisses, se trouve le montant des pensions.

Montant des pensions (en euros)

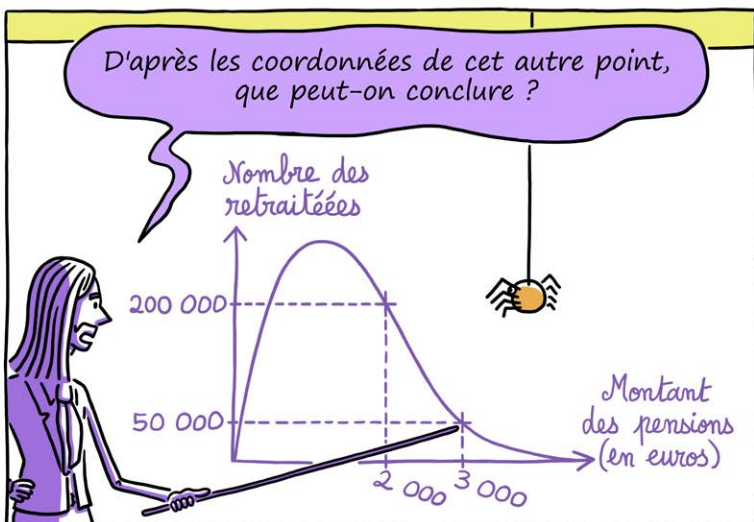
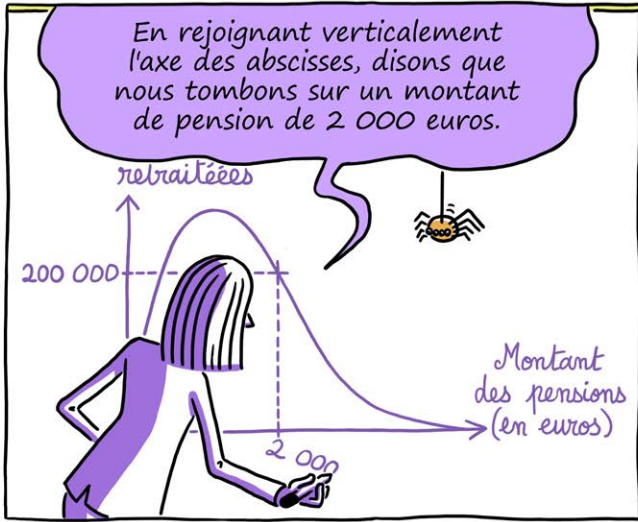
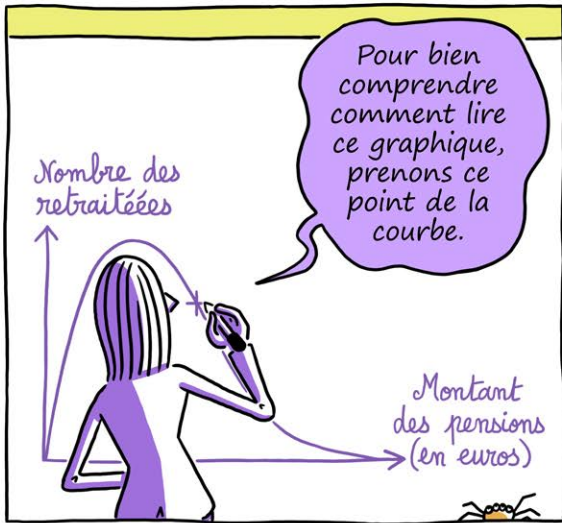


La distribution actuelle des pensions de retraite peut être représentée par une courbe similaire à celle-ci.

Nombre des retraitées



Montant des pensions (en euros)

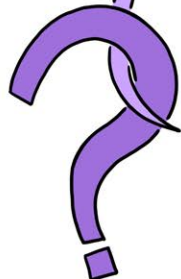


Reprenons donc notre question !



Si nos décideuses mettaient en place une pension de retraite égale pour tous,

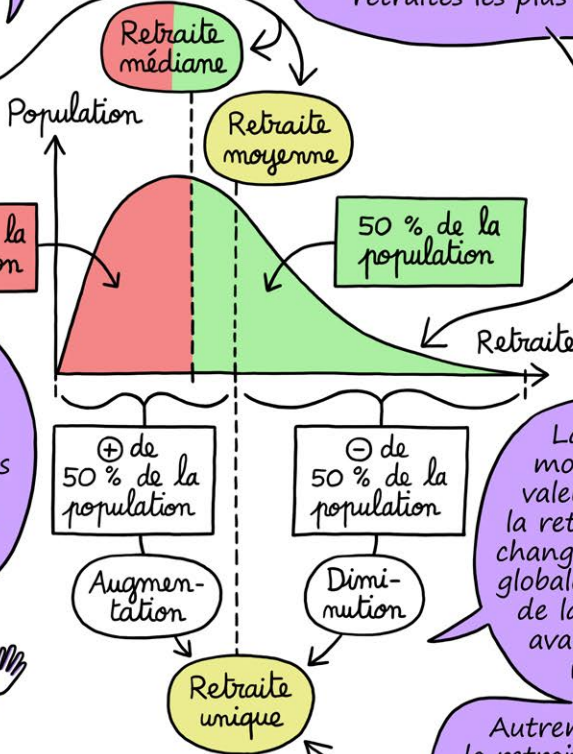
est-ce que cela augmenterait le montant de la pension de retraite de la majorité des citoyens ?



Voici, approximativement, la distribution actuelle des retraites.

Elle est représentée par une courbe étirée du côté des retraites les plus élevées.

De ce fait, par définition, sa retraite moyenne est supérieure à sa retraite médiane.



50 % de la population

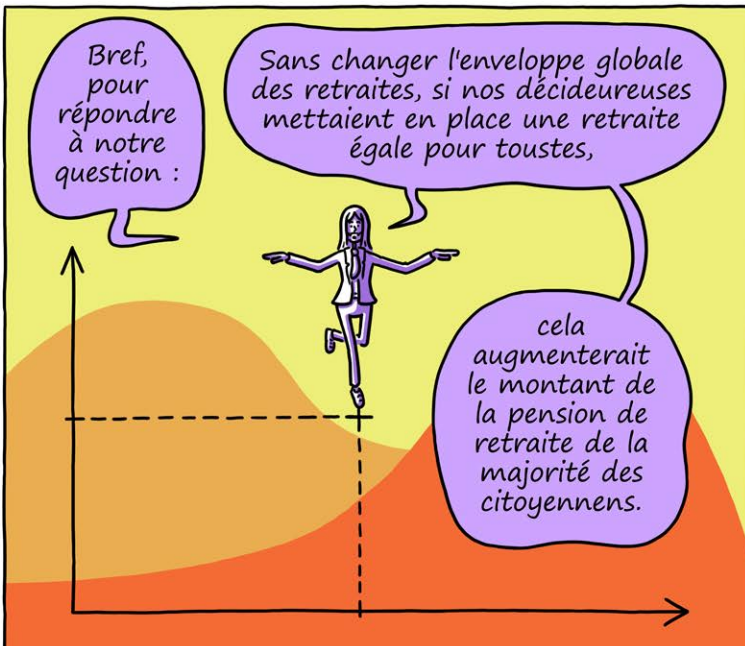
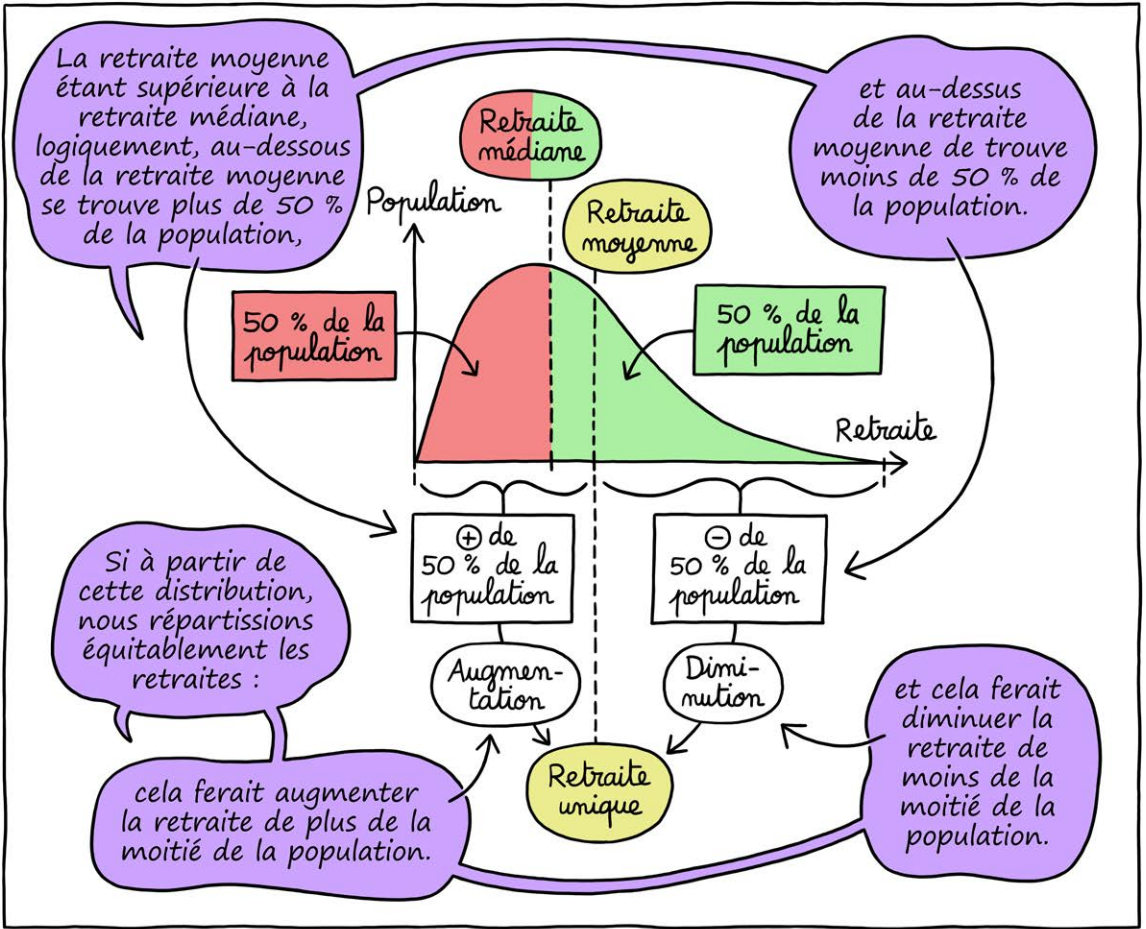
50 % de la population

La retraite médiane donne la valeur de la retraite au-dessous de laquelle se trouve 50 % de la population la moins riche, et au-dessus de laquelle se trouve 50 % de la population la plus riche.

La retraite moyenne a la valeur qu'aurait la retraite si, sans changer l'enveloppe globale, l'intégralité de la population avait la même retraite.

Autrement dit : la retraite moyenne = la retraite unique.





# Le changement c'est pas évident

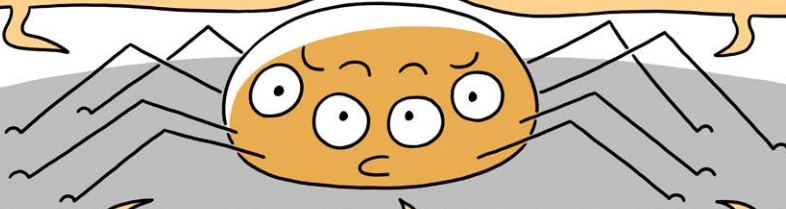
Avec la Maitresse des règles arbitraires.



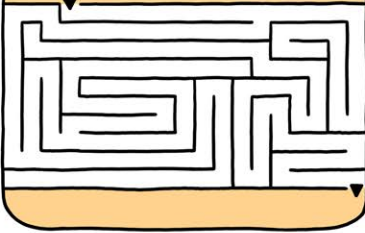
J'ai laissé Vivien pour venir vous poser une question !

Si une pension de retraite égale pour toustes était mise en place, cela favoriserait le portefeuille de la majorité des citoyens !

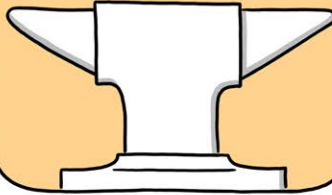
Une majorité de citoyens seraient donc probablement en faveur d'une telle loi, malheureusement, elle reste difficile à adopter.



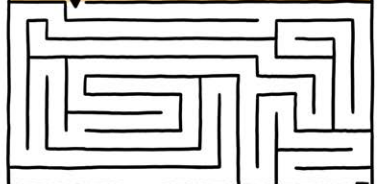
J'imagine que pour faire adopter une loi si ambitieuse, le labyrinthe législatif est sans issue.



Sans parler de la résistance au changement.



Mais peut-être suis-je trop pessimiste ?

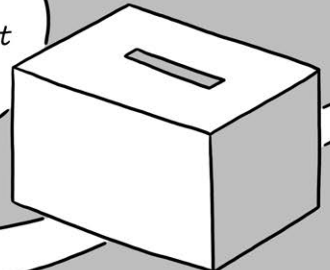


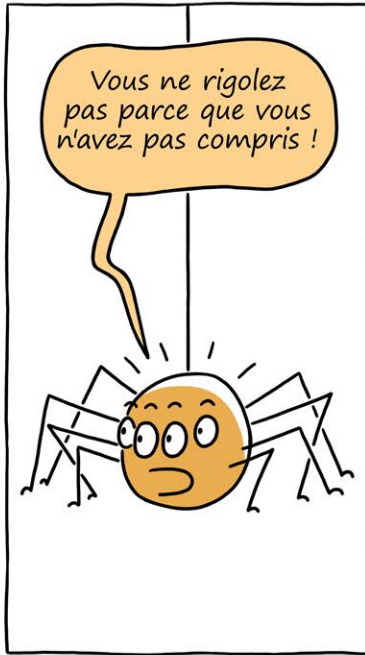
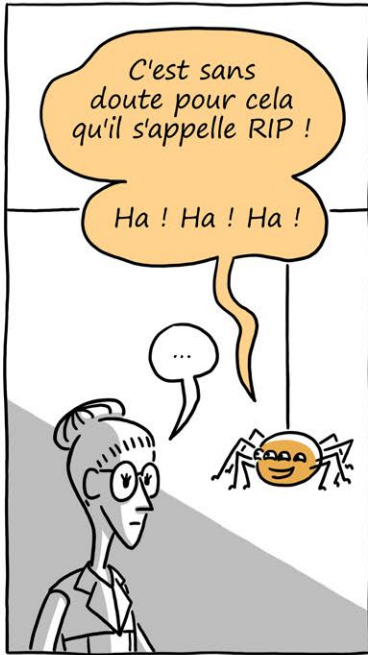
Existe-t-il un moyen pour faire adopter une telle loi ?

Si le gouvernement n'initie pas un projet de loi allant dans ce sens, et que l'Assemblée nationale ou le Sénat n'initie pas une proposition de loi, il reste un chemin constitutionnel pour mener à ce changement.



Et ce chemin passe par le déclenchement d'un référendum.

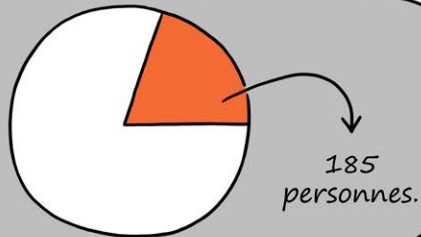




Et comment déclencher un RIP ?



Il faut d'abord qu'une proposition de loi soit déposée, signée par au moins 1/5 ème des parlementaires, aussi bien des député-e-s que des sénateur-ices.

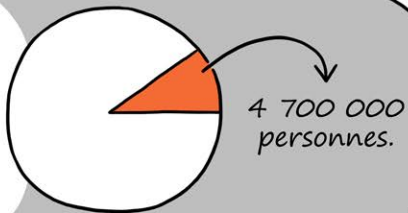


Puis il faut que le Conseil constitutionnel examine le texte et le juge conforme.



9 personnes.

Puis il faut qu'au moins 1/10 ème des électeur-ices apportent leurs soutiens au texte, et que leurs signatures soient enregistrées, sur Internet ou à des points d'accès physiques.



Puis il faut que le Conseil constitutionnel vérifie le nombre des signatures.



Toujours 9 personnes.

Si toutes ces étapes sont validées, le pays a 6 mois pour organiser un référendum.



Si le référendum révèle que les citoyen-nens sont majoritairement en faveur de cette proposition de loi, alors celle-ci est examinée par le Parlement.

Par contre, si la proposition de loi est directement examinée par le Parlement au cours de ces 6 mois, le référendum n'a pas lieu d'être.



Cédric Villani, en plus de proposer une réflexion sur le langage égalitaire, et une sur la démonstration mathématique de son sosie, s'est exprimé sur l'utilité de ce RIP.



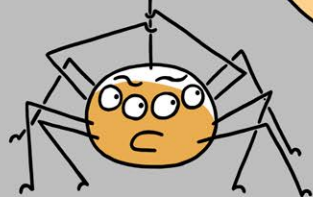
Les niveaux requis dans la Constitution sont dissuasifs, le mécanisme est inopérant et le restera certainement.

D'après Wikipédia, il n'est pas le seul à penser cela :

La critique vis-à-vis de cette réforme est très répandue et extrêmement dure. Pour ses détracteurs, le mécanisme [...] n'est qu'un « alibi » et une « course d'obstacles » dont le seul but est de créer un effet d'annonce dans les médias sur un élan démocratique du système politique, alors que le mécanisme est conçu pour assurer que le référendum n'aboutisse en aucun cas.

[...]

Thomas Piketty et Julia Cagé notent dans *Une histoire du conflit politique* que le seuil d'un dixième des électeurs inscrits « est tellement élevé qu'il s'est révélé inatteignable ». En mars 2023, le politologue Benjamin Morel note que « Le référendum d'initiative partagée a été conçu pour ne jamais être utilisé ».



Malgré ces considérations peu encourageantes, imaginons que la proposition de loi soit examinée par le Parlement.

Est-ce que dans ce cas, nous serions assurées de l'adoption de cette loi ?

Non.



Je vais essayer de répondre plus précisément, en observant quelques législatures passées.

Commençons avec la XIV<sup>e</sup> législature, qui débuta le 20 juin 2012 à la suite des élections législatives de 2012, elles-mêmes faisant suite à l'élection du président François Hollande, et qui se termina le 20 juin 2017.



Lors de cette législature, d'après le site Internet de l'Assemblée nationale, le nombre de propositions de loi déposées fut de 1837, et le nombre de propositions de loi adoptées fut de 110.

Ces propositions ont pour origine soit l'Assemblée nationale, soit le Sénat, et non, comme vous le savez si vous avez bien suivi, le RIP.

Cela correspond à  $110 / 1837$ , soit environ 5,99 % d'adoptions parmi les propositions.

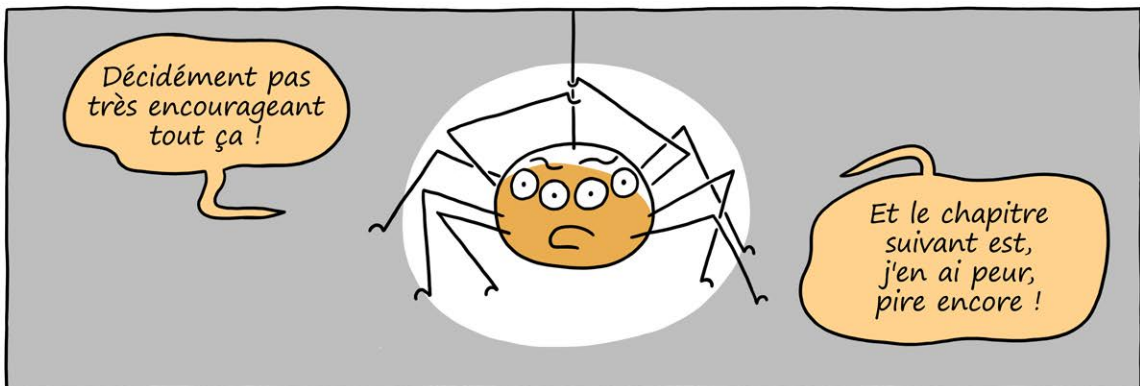
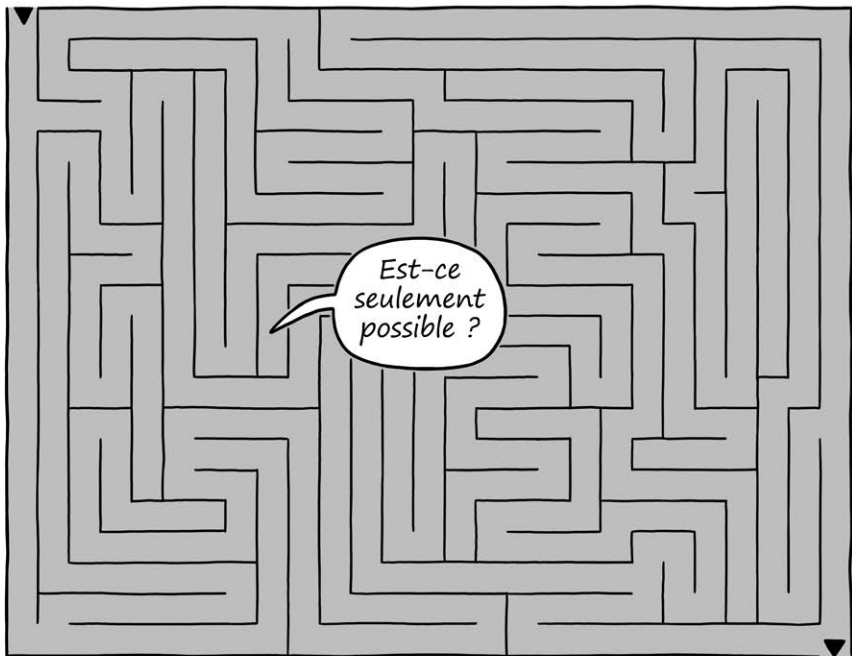


Lors de la XV<sup>e</sup> législature, nous avons 114 / 2419, soit environ 4,71 % d'adoptions parmi les propositions.



Lors de la XV<sup>e</sup> législature, nous avons 60 / 1438, soit environ 4,17 % d'adoptions parmi les propositions.

Qui prit fin le 9 juin 2024 avec la fameuse dissolution du président Emmanuel Macron.



# UNE IDÉE QUI NE FAIT PAS CONSENSUS



Président-  
directeur  
général de  
cette BD.

Avant de me lancer  
dans l'écriture de ce  
« Petit éloge d'une  
pension de retraite  
égale pour tous »,  
j'ai fait quelques  
investigations.

J'ai cherché sur  
Internet des articles  
traitant de l'idée  
d'une pension de  
retraite unique.

J'ai trouvé quelques  
réflexions sur le sujet,  
notamment celles  
d'Aurélien Barrau et  
d'Anne Debrégeas,  
que j'ai présentées au  
début de cette BD.

Mais en ce  
qui concerne  
les travaux de  
recherche  
approfondie,  
je suis resté  
bredouille.

Estimant que les moteurs de  
recherche ne suffisaient plus pour  
avancer dans mon enquête, je me  
suis tourné vers des personnes dont  
le CV suggérait qu'elles étaient  
éclairées sur le sujet.

Je leur ai demandé s'il  
existait des travaux au sujet  
de la « retraite unique »,

et quels étaient, d'après les  
spécialistes, les arguments  
**POUR** et **CONTRE** cette idée.

Ainsi, j'ai contacté :

Jean-Marie Massonnat,  
agrégé d'économie,  
professeur de droit en  
classes préparatoires.

Je lui ai écrit parce que durant toute mon adolescence (qui a duré jusqu'à mes 32 ans), il m'a écrasé lors de nombreux matchs de tennis avec ses longues balles très puissantes et ses petits amortis vicieux, et que je voulais lui donner l'occasion de se faire pardonner ces humiliations répétées.



Je ne sais pas s'il existe des travaux relatifs à la « retraite unique » au sens où l'évoque Aurélien Barrau.

Ce n'est pas avec ce genre de réponse qu'il va se racheter !

Anaïs Henneguelle,  
maîtresse de conférence  
en économie à  
l'Université de Rennes 2  
au moment où je l'ai  
contactée,  
et à l'Université  
Paris-Cité au moment  
où je l'ai dessinée.

Je lui ai écrit parce qu'elle s'était publiquement exprimée au sujet de la retraite.

Anaïs a fait partie des **Économistes atterrés**, et une prof d'économie atterrée par l'économie, ça a quelque chose d'amusant !

Les **Économistes atterrés** est une association française regroupant des chercheuses, des universitaires et des expertes en économie opposées à l'« orthodoxie néo-libérale ».



Je suis désolée car, moi non plus, je n'ai jamais entendu parler de la « retraite universelle » [telle que définie par Aurélien Barrau, c'est-à-dire une « retraite unique »].

Jean-Marie Harribey, agrégé de sciences économiques et sociales, maître de conférences à l'université Bordeaux-IV habilité à diriger des recherches.

Il a coprésidé Attac avec Aurélie Trouvé de 2006 à 2009, et coprésidé le conseil scientifique de l'association depuis 2014.

Il est membre des Économistes atterrés comme Anaïs et Henri, et de la Fondation Copernic.

Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne. Organisation promouvant une autre mondialisation, et notamment la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur la vie politique, économique, sociale et culturelle dans rien de moins que l'ensemble du monde.

Cercle de réflexion qui se déclare critique à l'égard du libéralisme économique.

Je lui ai écrit car Anaïs m'a dit qu'il pourrait peut-être m'aider dans mes recherches.

À ma connaissance, il n'y a pas de travaux académiques sur cette retraite unique.



Henri Sterdyniak, ancien administrateur de l'INSEE (l'Institut national de la statistique et des études économiques) et économiste au sein de l'OFCE (l'Observatoire français des conjonctures économiques), et force est d'admettre que tous ces acronymes, ça claque !

Il fait partie, comme Anaïs, des Économistes atterrés. Il est même co-auteur du manifeste d'économistes atterrés.



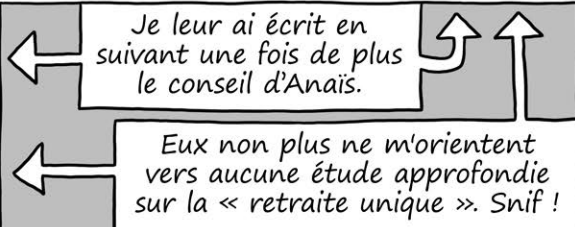
Bernard Friot, sociologue et économiste, et professeur émérite à l'université Paris X.

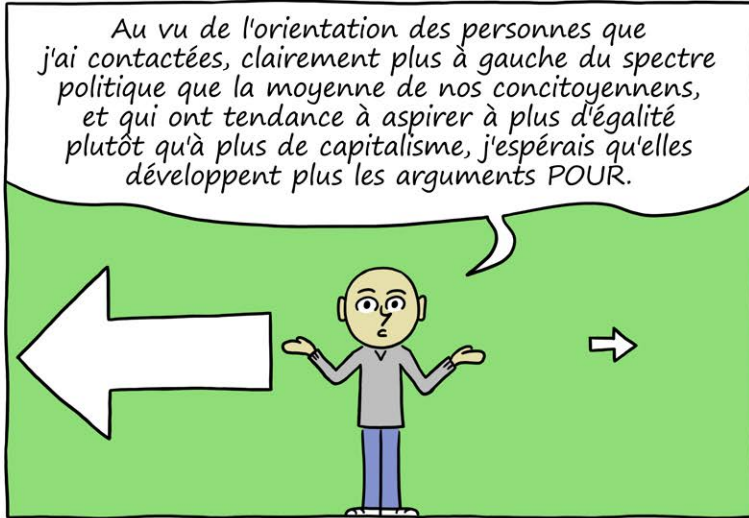
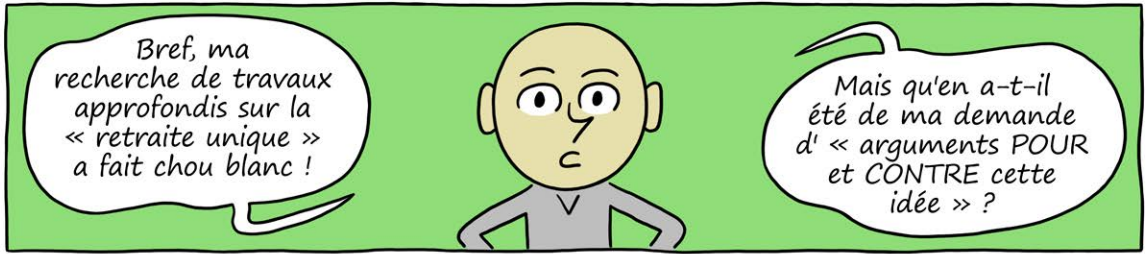
Définition de professeur émérite : professeur qui refuse de partir à la retraite.



Je leur ai écrit en suivant une fois de plus le conseil d'Anaïs.

Eux non plus ne m'orientent vers aucune étude approfondie sur la « retraite unique ». Snif !





Le premier argument contre la retraite unique qui est ressorti de ces échanges fut :



## Il faut encourager tout le monde à participer.



Jean-Marie M.



J'imagine que les arguments « classiques » qui doivent être avancés contre cette idée [d'une retraite unique] sont le caractère désincitatif à l'effort, le fait que cette idée s'appuie sur des critères de justice qui ne sont pas les nôtres culturellement et historiquement (argument assez proche du premier).

Anais.



L'idée peut paraître séduisante mais, effectivement, les économistes (du moins ceux que je connais) ne réfléchissent pas vraiment en ces termes car le système actuel présente l'avantage d'une solidarité inter-générationnelle et collective tout en encourageant tout le monde à participer.

L'argument que j'ai souvent entendu (sans vraiment savoir si je suis d'accord ou non...) est que les classes supérieures risquent de "faire défection" du système si elles ne touchent pas un peu plus *in fine*, c'est-à-dire si le système n'est pas proportionnel dans les deux sens (on cotise plus quand on est plus riche, mais on touche aussi plus). D'ailleurs, à ce sujet, la récente réforme de l'assurance chômage plafonne justement les allocations pour les plus hauts revenus (> 3500 bruts par mois), ce qui conduit certains économistes à écrire que les plus riches vont progressivement avoir moins d'intérêt à participer au système, vont moins y adhérer voire vont chercher à provoquer sa disparition. Ça pourrait s'appliquer aux retraites si un système de retraite unique entrerait en vigueur.

Pour répondre à ces arguments, laissons la parole à Jean-Michel Luchon.

QU'EST-CE QUE JE LIS ?!  
QUE « le caractère désincitatif à l'effort » SERAIT UN ARGUMENT CONTRE LA RETRAITE UNIQUE ?!



CET ARGUMENT EST DÉJÀ UTILISÉ POUR JUSTIFIER LES DIFFÉRENCES DE SALAIRES ! TRÈS UTILISÉ ! TROP UTILISÉ !



ET MAINTENANT ON L'UTILISE, EN PLUS, POUR JUSTIFIER LES DIFFÉRENCES DE PENSIONS DE RETRAITE ?! C'EST COMPLÈTEMENT CENSURE !

Face à l'énerverment de Jean-Michel Luchon, et dans un désir d'apaisement du débat, faisons intervenir Jean-Michel Pondérant.

En effet, l'incitation à l'effort, en se contentant des différences de salaires, n'est-elle pas suffisante ?



QU'EST-CE QUE JE LIS ?!  
QUE CETTE IDÉE DE RETRAITE UNIQUE « s'appuie sur des critères de justice qui ne sont pas les nôtres culturellement et historiquement » ?!



VOS CRITÈRES DE JUSTICE, C'EST LES TUNES, LE FRIC, ET LA MOULA, C'EST ÇA ?!  
EH BIEN VOS CRITÈRES DE JUSTICE VOUS POUVEZ VOUS LES CENSURE CENSURE !

En effet, nos critères de justice ne sont-ils pas, sous certains aspects, vertueux ?

Notre culture ne prône-t-elle pas aussi le plaisir d'avoir une activité qui a du sens, ou la joie d'être bénéfique pour la société ?



Par ailleurs, ces critères ne sont-ils pas en constante évolution ? Et ne peut-on pas œuvrer pour les amener vers plus d'altruisme ?

❄️ QU'EST-CE QUE JE LIS ?!  
QUE « les classes supérieures risquent de "faire défection"  
du système si elles ne touchent pas un peu plus » ?! 🌧️



⚡ « faire défection » C'EST TRAVAILLER  
ILLÉGALEMENT ?! EH BIEN SI LES CLASSES  
SUPÉRIEURES DÉCIDENT DE JOUER LES HORS-LA-  
LOI, NOUS IRONS LES DÉBUSQUER CES **CENSURE** !

En effet, quelle que soit  
la classe à laquelle nous  
appartenons, ne sommes-  
nous pas toutes censées  
cotiser si la loi nous le  
demande ? 🌈



🌀 OU BIEN « faire défection »  
C'EST PARTIR À L'ÉTRANGER ?! 💀



⚡ EH BIEN SI LES CLASSES  
SUPÉRIEURES DÉCIDENT DE PARTIR  
À L'ÉTRANGER, JE LEUR DIS :  
CASSEZ-VOUS PAUVRES **CENSURE** !

En effet, l'expatriation est une solution  
qui peut être envisagée, mais qu'il faut  
peser soigneusement, car vivre dans  
notre pays présente de nombreux  
avantages, dont il n'est pas forcément  
judicieux de se priver. 🌞 🌸



QU'EST-CE QUE JE LIS ?!

☀️ QUE LES RICHES  
RISQUERAIENT DE ⚡  
« provoquer [la] disparition »  
D'UN SYSTÈME DE  
RETRAITE UNIQUE ?! 🌧️



ET ALORS ?! C'EST POUR ÇA  
QU'ON NE DOIT RIEN FAIRE ?!  
PRÉPAREZ-VOUS À VOUS  
BATTRE BANDE DE RICHES  
ÉGOÏSTES DE **CENSURE** !

En effet, est-ce raisonnable de  
refuser un changement sous prétexte  
qu'il peut provoquer un conflit ? 🌈

🌸 Des conflits pour l'intérêt d'une  
majorité contre l'intérêt d'une minorité,  
notre société n'en regorge-t-elle pas déjà ?  
Et n'est-il pas plutôt vertueux d'en  
déclencher de nouveaux ?



Par ailleurs,  
un conflit n'est-il pas  
déjà à l'œuvre concernant  
les retraites, dans lequel  
les classes supérieures se  
battent pour préserver  
leurs avantages ? 🌞

Le deuxième argument contre la retraite unique  
qui est ressorti de ces échanges fut :

Il faut maintenir le niveau de vie  
des gens à leur arrivée à la retraite.

Henri.



[Si une retraite unique  
était mise en place, un  
travailleur ayant un bon  
salaire] subirait une perte de  
niveau de vie très importante  
au moment de son départ à la  
retraite. Ce qui [ne serait]  
pas acceptable pour lui.

AH OUI ?!



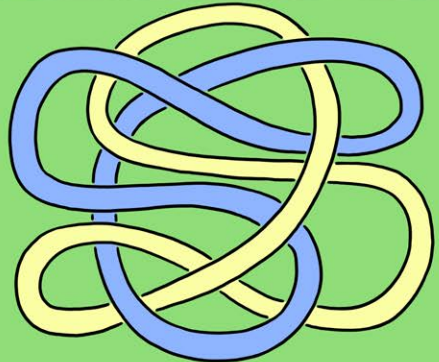
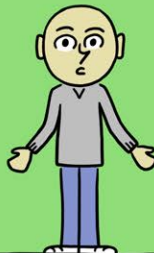
ATTENDEZ  
QU'ON LE FORCE, *elle*  
VOUS ALLEZ VOIR  
QU'IL VA ACCEPTER,  
CE **CENSURE** !

En effet, il y a quelque chose de ☀  
choquant à ce que quelqu'un n'accepte pas  
une retraite parce qu'il la trouve insuffisante  
pour lui, alors qu'en parallèle

🌸 🌈  
il accepte  
parfaitement que d'autres  
aient une retraite plus faible  
que celle qu'il trouve  
insuffisante pour lui. ❤



Ces réflexions sur les  
difficultés inhérentes à  
l'évolution du niveau de vie  
peuvent être éclairées par  
la notion d'encastrement,  
qui désigne la dépendance  
entre l'activité économique  
et la vie sociale.



Cédric Villani, en lisant une version antérieure de cette BD, ne s'est pas contenté de faire une remarque sur le langage égalitaire de son double Vivien Cellini. Il s'est aussi exprimé sur la notion d'encastrement.



Sur le fond il y a un autre argument fort pour une modulation des retraites, c'est le souhait de maintenir les liens sociaux. Un humain n'est pas seulement une personne avec des besoins et des envies, c'est aussi un être social avec des rendez-vous, des lieux et des relations, des dettes, des obligations, etc. Quand vous vous séparez, le montant de la pension est calculé pour autant que possible permettre à l'enfant de maintenir son « niveau de vie ». Quand vos revenus chutent, les emprunts que vous avez faits avec de hauts revenus continuent de vous suivre, vous êtes encastéré.

[..]

En pratique il faut des années pour négocier un changement de niveau de vie. Même avec cela il est bien sûr légitime d'adapter les hauts revenus bien sûr ! Je veux dire qu'il y a dans cette notion d'encastrement social un argument pour ne pas appliquer une pension de retraite uniforme.

QU'EST-CE QUE JE LIS ?!  
QU' « en pratique il faut des années pour négocier un changement de niveau de vie » ?!



QUAND ILS N'AURONT PLUS LE CHOIX, VOUS VERREZ QUE LES PLUS RICHES SERONT CAPABLES DE S'ADAPTER VITE !

♥ En effet, une fois que l'être humain a admis le changement, son adaptation peut-être très rapide.

Et n'oublions pas que la retraite, contrairement au chômage, n'est pas soudaine, et peut se prévoir longtemps à l'avance.



TOUT À FAIT !  
LES PLUS RICHES SONT COMPLÈTEMENT CAPABLES DE PRÉPARER LEUR CHANGEMENT DE NIVEAU DE VIE BIEN AVANT LA RETRAITE, ET DE PARFAITEMENT LE NÉGOCIER !



☠ ET N'OUBLIONS PAS QUE CELLEUX QUI ONT EU DES HAUTS REVENUS DURANT LEUR CARRIÈRE ONT EU LA POSSIBILITÉ DE METTRE DE L'ARGENT DE CÔTÉ, ET D'INVESTIR DANS DES BIENS QUI RAPPORTENT ! DONC MÊME AVEC UNE RETRAITE ÉGALE À CELLE DES MOINS RICHES, ILS PEUVENT AVOIR UN NIVEAU DE VIE SUPÉRIEUR !

Un autre argument contre la retraite unique, que j'ai souvent entendu lors de discussions entre amies, est :

**Il faut changer les inégalités des salaires, pas les inégalités des retraites !**

Mes amies ne sont pas les seules à proposer cet argument.

Bernard est connu pour avoir théorisé la notion de « salaire à vie » avec l'association d'éducation populaire Réseau Salarial.



[Cette idée de retraite unique,] j'y suis quant à moi hostile, au nom de la permanence du salaire de 18 ans à la mort, mais évidemment dans une hiérarchie très réduite (de 1 à 3 si le salaire est compris entre 1700 et 5000 euros).

ET ALORS ?!  
L'UN N'EMPÊCHE PAS L'AUTRE !



En effet, je dirais même que les deux combats se soutiennent mutuellement.

Certes, si une égalisation des salaires était actée, il n'y aurait plus besoin de se battre pour une retraite unique. Mais tant qu'il existe des différences de salaires, le combat pour une retraite unique garde un sens.



Parallèlement, si une retraite unique était actée, cela pourrait aider à convaincre les récalcitrants de l'importance de l'égalité des revenus, et cela pourrait être profitable au combat pour des salaires plus équitables.



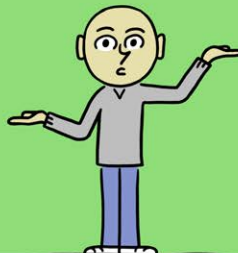
Bref, quand les partisanans de salaires moins disparates disent qu'ils sont contre l'idée d'une retraite unique, ne nuisent-ils pas à leur propre combat ?

Aujourd'hui il existe des écarts de salaire très importants, qui me semblent en effet injustifiés.



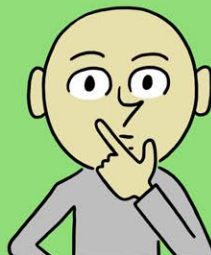
Mais quand les retraitées reçoivent toutes une retraite pour la même activité, à savoir « temps libre »,

les salariées reçoivent toutes un salaire pour une activité différente.



La question des différences de salaires demande de réfléchir à la pénibilité, la charge mentale, la charge physique, la stimulation intellectuelle, les responsabilités, le temps de travail, les horaires de travail, les temps de transport,

et j'en passe.



C'est un sujet qui me semble trop complexe pour mes petites épaules.

C'est sans doute pour cela que l'égalité des salaires N'EST PAS le sujet de cette BD !



Dans l'égalité des retraites, il y a je trouve une sorte d'évidence - même si peu semblent la voir ! - qui me plaît.

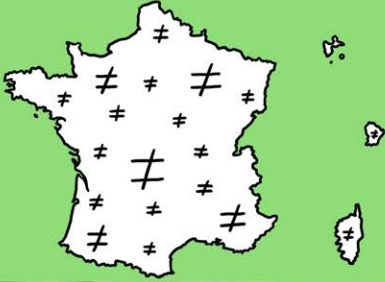
C'est sans doute pour cela que l'égalité des retraites EST le sujet de cette BD !



Un autre argument contre la retraite unique, que j'ai entendu moins souvent, est :

Une retraite unique ne serait pas équitable car le coût de la vie n'est pas le même partout.

Le prix du logement ou des biens de première nécessité n'est pas le même partout.



Cette inégalité territoriale en est une parmi d'autres, comme l'accès aux soins, ou l'accès aux loisirs.

Ces inégalités territoriales ne seraient pas compensées par une retraite unique.

Est-ce pour autant un argument valable contre une retraite unique ?

BAH NON !  
C'EST UN ARGUMENT  
**CENSURE** !

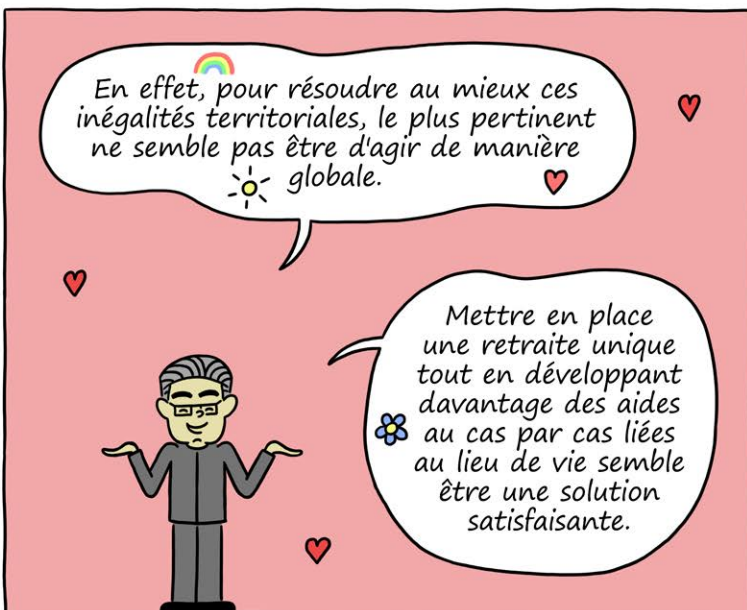
CES INÉGALITÉS NE SONT PAS PLUS COMPENSÉES PAR NOTRE SYSTÈME ACTUEL DE RETRAITE QUE PAR UN SYSTÈME DE RETRAITE UNIQUE !

En théorie, cependant, dans les lieux les plus chers, les habitants ont généralement des salaires plus élevés, et la majorité d'entre eux restant au même endroit à l'arrivée de leur retraite, ces lieux regroupent des retraités en moyenne plus riches, et plus à même de supporter un coût de la vie plus élevé.

Ce mécanisme constituerait donc finalement un argument plutôt contre une retraite unique.

QUOI ?!

ESPÈCE DE TRÂÎTRE !



Un autre argument contre la retraite unique est :

La retraite fait partie du salaire, donc il ne faut pas la toucher.

Henri.



La retraite est un élément du contrat salarial, qui garantit au salarié le maintien de son niveau de vie après sa retraite. C'est un droit du salarié, un droit contributif acquis par des cotisations retraite, employeurs ou employés, qui pèsent sur le salaire net. Ce dispositif (cotisations plus prestations) est un plus du système social, qu'il n'est pas souhaitable de remettre en cause.

QU'EST-CE QUE JE LIS ?!

« La retraite est un élément du contrat salarial » !

« C'est un droit du salarié » !

MAIS C'EST CENSURE !



CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE



CENSURE  
CENSURE  
CENSURE  
CENSURE

Jean-Michel, je crois qu'il serait bon que tu ailles te détendre un peu.



TU AS RAISON JEAN-MICHEL !



Jean-Michel s'est énervé parce que déjà, c'est Jean-Michel, et ensuite parce qu'en effet,



si la retraite est considérée comme étant un élément du contrat salarial, le fait de proposer une retraite unique devient un moyen de diminuer les inégalités salariales, et cela devrait être considéré comme étant positif par des économistes qui militent pour plus d'égalité !

Le dernier argument, du moins dans le cadre de cette BD, est :

Une retraite unique engendrerait une augmentation des retraites par capitalisation, ce qui ne serait pas bien !

Henri.



Dans les pays scandinaves, une retraite uniforme pour tous (dite retraite citoyenne) avait certes été mise sur pied, mais, partout, elle a été complétée par des retraites d'entreprises ou des retraites par capitalisation. De même, en France, le régime général qui servait des retraites trop faibles aux cadres a été complété, à la demande des cadres, par des retraites complémentaires d'entreprise qui ont fusionnées dans l'AGIRC. Bref, le système d'une retraite unique n'est pas viable.

En France, l'AGIRC-ARRCO est la retraite complémentaire des salariées de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des services.

La retraite par capitalisation, pour citer Wikipédia, est une retraite qui fonctionne sur le principe de l'accumulation par les travailleurs d'un stock de capital qui servira à financer les pensions de ces mêmes travailleurs devenus inactifs. C'est donc, par principe, un système d'épargne individuel basé sur l'autofinancement. Elle s'oppose à la retraite par répartition.

La retraite par répartition, toujours en citant Wikipédia, est un système de financement des caisses de retraite qui consiste à les alimenter par les cotisations basées sur les revenus professionnels de travailleurs en activité, lesquelles servent au paiement des pensions des retraités « au même moment ». C'est donc, par principe, un système basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Notre système de retraite actuel en France est en fait un mélange de ces deux types de retraite. Une retraite unique telle qu'imaginée dans cette BD serait une retraite 100 % par répartition.

☀️ Si des actifs décident de compléter leur retraite par une retraite complémentaire, ils vont devoir prélever de l'argent sur leurs revenus. 🌸



🌈 Pour augmenter leurs revenus de retraitées, ils vont devoir diminuer leur revenus de travailleuses. ♥️



Bref, si une retraite de base unique amenait les plus riches à plus cotiser pour leur retraite, cela diminuerait leur salaire, et irait dans le sens de plus d'égalité des salaires, ce qui semble plutôt positif, du moins du point de vue des militants pour plus d'égalité. 🌸



L'éventuel renforcement des retraites complémentaires ne me semble donc pas être un argument pertinent contre la retraite unique. ☀️



Reste qu'en effet, avec l'existence des retraites complémentaires, un système de retraite de base unique n'empêcherait pas des inégalités de retraite. 🌸



♥️ Mais au moins, le régime de retraite obligatoire de base n'y participerait pas. 🌈 ☀️

J'ai dit que l'argument précédent serait le dernier ? Finalement ce sera celui-là :

Se battre pour une retraite unique  
risquerait de provoquer la perte des  
aspects positifs du système actuel.

Jean-Marie H.



Un système de « retraite unique » obligerait à remettre totalement en cause le principe actuel de la protection sociale, au moment où il est attaqué par l'autre bout, à savoir supprimer son caractère positif dit par répartition.

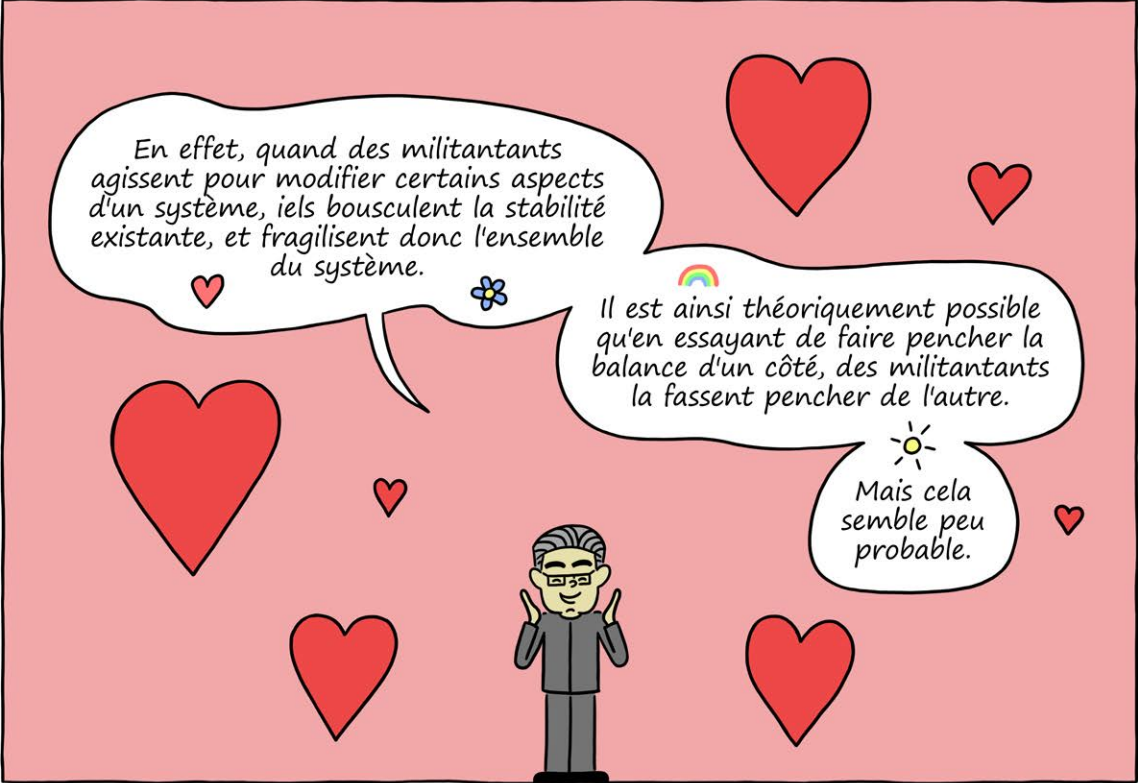
Vous voyez donc le dilemme : les néolibéraux veulent saper la Sécu, les syndicats (en tout cas ceux qui ne se sont pas ralliés au néolibéralisme) s'arcbutent donc sur sa défense et ferment les yeux sur ses défauts. Comment sortir de ce piège ? Je ne sais pas.

Notre système actuel est en partie par répartition, et en partie par capitalisation.

Passer à un système de « retraite unique » équivaudrait à créer un système entièrement par répartition.

Le verbe « supprimer » me semble donc avoir été choisi maladroitement.

Mais la réflexion de Jean-Marie n'en reste pas moins intéressante.



En effet, quand des militantants agissent pour modifier certains aspects d'un système, iels bousculent la stabilité existante, et fragilisent donc l'ensemble du système.

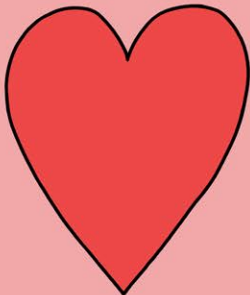
Il est ainsi théoriquement possible qu'en essayant de faire pencher la balance d'un côté, des militantants la fassent pencher de l'autre.

Mais cela semble peu probable.



Ce qui est certain, c'est que cette crainte joue largement en faveur des forces conservatrices, qui ont donc tout intérêt à l'exacerber chez leurs opposantants.

Bref, le risque d'un changement inverse à celui recherché par les militantants me semble trop faible pour justifier de ne pas agir.



# CONCLUSION

J'ai soumis à Aurélien Barrau les réponses des économistes qui ont été présentées dans le chapitre précédent. Voici ce qu'il m'a répondu :



Certaines réponses sont intéressantes. Mais je suis sidéré de l'incapacité de certaines à remettre quoi que ce soit en cause. Un peu comme si la réponse était « ça ne peut pas être autrement parce que c'est comme ça » ).

En lisant cette réaction, une image m'est apparue :



celle d'Aurélien Barrau donnant de cinquante coups de martinet sur les fesses de ses contradicteurices.

CLAC

Aïe !

Puisqu'une bonne conclusion doit, paraît-il, proposer une ouverture, voici la mienne :



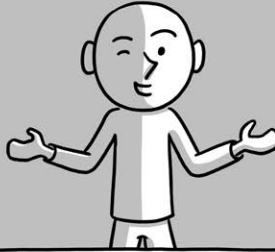
qui, des intervenantants de cette BD, va préserver l'intégrité de son postérieur, et qui va la perdre ?

Telle est la question !

FIN

Mais non  
ce n'était pas  
la fin !

C'était une  
blagounette, car  
comme OSS 117,  
j'aime l'humour !



Puisque je suppose  
que ma conclusion va  
manquer de satisfaire plus  
d'un lecteurice, j'ai fait  
appel à Anne Debrégeas  
pour relever le niveau !

Une idée qui peine à convaincre.

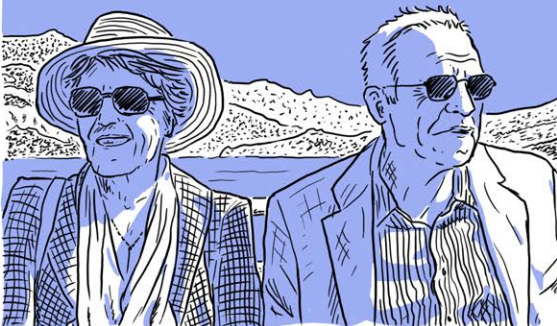
J'ai été étonnée de la résistance face à cette idée d'une retraite unique. D'autant plus que cette résistance venait de militants et d'organisations syndicales, politiques ou associatives qui portent des valeurs de justice.

Peut-être cette résistance de structures militantes cache-t-elle des motifs inavouables et même inconscients : plus d'égalité, d'accord... à condition de ne rien y perdre personnellement. Ou plus largement, à condition qu'aucun de leurs adhérents ou des salariés et collectifs qu'ils représentent n'y perdent.

Elle peut également révéler une forme de conformisme, une difficulté à sortir du cadre connu pour reconstruire un système sur d'autres bases.

La plupart des arguments contre une retraite unique ont été exposés, et contredits, dans cette BD. Un, dont j'ai souvent été témoin, n'y apparaît pourtant pas : « une retraite unique, les gens n'en voudraient pas ! ».

Mais pour le savoir, il faudrait au moins en débattre et leur demander leur avis !



Une idée qui peut convaincre.

Or, pour avoir testé l'idée auprès de nombreuses personnes, d'origines et d'orientations politiques différentes, j'ai constaté que beaucoup se laissent convaincre, si l'on prend le temps du débat, le temps d'aller au fond des arguments.

Ce n'est pas si étonnant : une majorité des retraités serait gagnants, même sans augmenter le gâteau, c'est-à-dire les dépenses globales de retraite, car la moyenne des retraites est supérieure à la médiane, comme c'est expliqué en amont.

D'autres n'ont pas besoin d'être convaincus, car ils le sont déjà.



Dans mon organisation syndicale, SUD Énergie, cette idée fait consensus et elle est aujourd'hui débattue au niveau interprofessionnel, dans l'Union syndicale Solidaires, dont fait partie SUD Énergie.

SUD pour  
« Solidaires, Unitaires,  
Démocratiques ».

Et NORD ça veut dire « Népotiques, Oligarchiques, Répressifs, Divisés » ?

En effet, tu aimes l'humour !

Des associations très engagées sur les questions environnementales et sociales, comme La maison de la décroissance ou Utopia, soutiennent également cette idée de retraite unique.



Une idée vertueuse.

Ce système changerait en effet la vie de beaucoup de gens, en leur donnant la perspective de pouvoir profiter de leur retraite sans se retrouver dans une situation financière angoissante.

Pour d'autres, qui seraient en difficulté pour obtenir l'intégralité de leurs annuités, ce système leur permettrait de ne pas continuer à travailler à un âge plus avancé que celui de la majorité de leurs concitoyens.



Certains y perdraient financièrement, bien sûr.

J'en fais partie, mais je me vois difficilement me battre pour que des retraités gagnent moins que la retraite universelle au motif qu'elle n'est pas assez élevée pour moi.

Et pour nous,  
« perdants à première vue »,  
il existe aussi des avantages.

Outre celui de vivre dans un société avec moins de pauvreté, il y a celui d'avoir la garantie, quels que soient les aléas de la vie, d'accéder à une retraite digne à un âge raisonnable.



Une idée qui amène de nouvelles questions.

Si le principe d'une égalité de revenu à la retraite l'emporte, il restera à caler des paramètres :

- le montant de cette retraite,
- l'âge de départ,
- les conditions d'un départ anticipé pour prendre en compte la pénibilité,
- etc.

Ces paramètres, bien plus simples à appréhender et moins nombreux que dans le système actuel, relèvent du débat démocratique.

Prenons par exemple le montant de cette retraite. Il doit permettre de vivre correctement, mais plus précisément ? Cela dépend de la part de richesse que nous voulons collectivement consacrer aux retraités.

Plusieurs approches sont possibles :

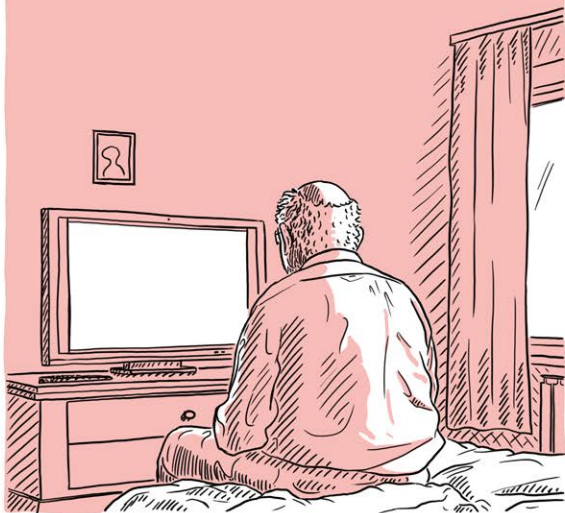
- partir du montant global actuel de la retraite comme le propose Sébastien, le président-directeur général de cette BD,
- partir d'une « retraite décente » calculée par certains économistes pour satisfaire un ensemble de besoins,
- partir du revenu d'activité moyen par personne,
- partir de la richesse moyenne par personne (incluant le revenu du capital),
- etc.

Dans l'article du Monde diplomatique dont la première partie est présentée au début de cette BD, je proposais de fixer la retraite unique au niveau du revenu d'activité moyen (salaires + revenus d'activités non salariés + prestations sociales + retraites), un peu diminué pour laisser plus de place au financement des services publics.



*Conclusion de la conclusion.*

Les perspectives de débat  
ne manquent pas !



Mais si, déjà, on pouvait  
s'accorder sur le principe  
d'abolir les inégalités de retraite,  
quelle avancée ce serait vers  
un monde plus juste  
et plus désirable !



Et cela n'a rien d'utopique.



Dans cette période d'éloignement  
et de dégoût de la population  
vis-à-vis du politique,  
cette proposition simple et accessible  
pourrait redonner un élan  
à l'idée même de progrès social...  
et redonner espoir à une majorité  
de la population.

